



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES

**CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DES
INGÉNIEURS SUBDIVISIONNAIRES DE CATÉGORIE
A RELEVANT DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

TROISIÈME ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Economie

SUJET PRINCIPAL

Mercredi 12 avril 2023

(Durée : 3 heures – coefficient 3)

Le sujet comporte 2 pages (page de garde incluse).

Aucun autre document n'est autorisé.

Calculatrice électronique de poche – y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique – à fonctionnement autonome, non imprimante, non autorisée.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire, de tout autre matériel électronique et de téléphone cellulaire est rigoureusement interdit.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

1/ Pourquoi les entreprises du Fenua ont-elles intérêt à prendre le virage de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ?

2/ Quels sont les enjeux de l'économie bleue en Polynésie française ?

3/ Quelles sont les missions principales de l'Autorité Polynésienne de la Concurrence ?